

Au Royaume-Uni, des immigrés prisonniers des castes

Lorsque, au milieu du XX^e siècle, ils ont émigré au Royaume-Uni pour tenter d'échapper au système de castes, les intouchables indiens n'imaginaient sans doute pas que la structure sociale oppressive de leur terre natale voyagerait avec eux. Certains estiment désormais que Londres devra légiférer contre ce type de discrimination.

PAR
NOTRE ENVOYÉE SPÉCIALE
ALEXIA EYCHENNE *



LAURENT VILLERET. - Communauté indienne à l'est de Londres, 2006

Monsieur Ram Lakha avale au pas de charge les marches du large escalier en bois pour guider ses visiteurs à travers de somptueuses salles médiévales. Ce sexagénaire affable connaît l'hôtel de ville de Coventry comme sa poche. Il est conseiller municipal de cet ancien poumon industriel du Royaume-Uni, au cœur des Midlands, depuis plus de vingt-cinq ans. Il en a même été lord mayor (maire) en 2005 et 2006. Et pourtant sa carrière politique n'avait pas débuté sous de bons auspices.

En 1989, le Parti travailliste voulait le présenter aux élections municipales dans un bastion de la communauté indienne. Au milieu du siècle dernier, les immigrés du sous-continent ont afflué vers Coventry et ses usines avides de bras ; 40 000 d'entre eux et de leurs descendants vivent aujourd'hui dans cette ville de 330 000 habitants. « Les membres blancs du parti étaient tous favorables à ma candidature, se souvient M. Lakha, mais mes camarades d'origine indienne s'y sont opposés. » Pour eux, la diaspora n'était pas un groupe d'électeurs homogène, mais un subtil alliage de cultes et de castes, et la défaite de M. Lakha semblait assurée. « La rumeur courait que le camp adverse appelait à ne pas voter pour un "chamar" », raconte l' élu. Né au Pendjab, arrivé au Royaume-Uni en 1977, il appartient en effet à ce groupe d'artisans du cuir considérés comme intouchables, c'est-à-dire inférieurs à la plus basse caste. Il a vite compris que ce stigmate l'avait suivi dans son pays d'adoption. A son arrivée déjà, il a subi les brimades de collègues d'usine issus des castes. « Dès mon enfance, j'ai appris à baisser la tête et à développer une forme de résistance », glisse-t-il. A Coventry, il a finalement été élu dans l'une des circonscriptions où les votants d'origine indienne sont les moins nombreux.

Le récit de M. Lakha fait écho à bien d'autres témoignages de Britanniques dalit (intouchables). Leurs parents ou eux-mêmes ont quitté l'Inde voilà plusieurs décennies en espérant échapper à ce système de castes héréditaires. Nombre d'entre eux ont posé leurs valises au Royaume-Uni dans les années 1950, après l'indépendance de l'Inde en 1947 - sont-ils 40 000, 50 000, voire 200 000 ? Les chiffres divergent, volontiers gonflés par les associations. L'exil aurait dû transformer les humiliations en lointains souvenirs. Leur appartenance à ce groupe revient pourtant les hanter dans leurs rapports avec des membres de la diaspora - quelque un million et demi de personnes -, qu'ils soient insultés à l'école, méprisés au travail ou traités avec distance au guichet d'une administration par d'autres membres de la communauté indienne.

C'est autour de la vie religieuse que les castes ont repris leur place. Demander à son interlocuteur le temple qu'il fréquente, comme parfois son nom ou son village d'origine, permet de le situer. A en croire M. Lakha, une relative mixité régnait dans les années 1950. Collègues d'usine et compagnons de chambrée dans des maisons minuscules, les premiers immigrés se serraient les coudes face à l'hostilité du pays d'accueil. Mais la donne a changé dix ans plus tard avec le regroupement familial. « Les femmes, très pieuses et moins instruites, ont repris

en charge la pureté religieuse, explique Nicolas Jaoul, chercheur en anthropologie au Centre national de la recherche scientifique (CNRS). C'est avec leur arrivée que, sous la pression des impératifs religieux et familiaux, se sont créés les temples par association de castes et financement communautaire. Les vies sociales se sont alors refragmentées.

Beaucoup de dalit se sont sentis exclus des lieux de culte fondés par les jat, la haute caste la plus présente outre-Manche. « Les gens ne priaient pas dans les mêmes temples et surtout ne se mariaient pas ensemble », raconte M. Satpal Muman. Une situation qui perdure. Ambedkariste (1) comme son père et son grand-père, cet informaticien londonien a cofondé en 2003 CasteWatchUK, première association à alerter sur la persistance des préjugés. « Le sujet revenait dans les conversations lors de rassemblements de la communauté dalit sans que personne arrive à cerner le phénomène », relate-t-il.

M. Muman se souvient d'un cocktail mondain à Londres, il y a quelques années. Un invité se présenta spontanément à lui comme brahmane, soit la caste la plus haute, tout en cherchant à connaître la sienne. « Evoluer dans la communauté indienne, c'est se heurter à cette conscience aiguë des identités, résume-t-il. Bien des gens que vous croisez ont une propension à vouloir connaître votre caste. Ceux qui s'identifient aux plus hautes se placent ainsi dans une position avantageuse. » Mais pour les dalit, ces questions en apparence anodines sont une blessure sans cesse rouverte, d'autant plus quand le souvenir de brimades passées reste vif. Dans l'entreprise londonienne où elle travaillait au début des années 2000, l'épouse de M. Muman s'est retrouvée ostracisée par ses collègues quand ils ont appris qu'elle était dalit. « Ils déplaçaient sa vaisselle pour qu'elle ne soit pas au contact de la leur, dans une authentique pratique de l'intouchabilité, relate M. Muman. La réponse de son patron a été : "Laisse courir." Je ne dis pas que ces comportements sont très répandus, mais la conscience de caste l'est, et elle peut conduire à des discriminations de la part de certains quand ils sont en position de pouvoir. »

« Des dindes qui voteraient en faveur de Noël »

Ces dernières années, des rapports ont tenté de mesurer l'ampleur du problème. Non sans mal, car les victimes hésitent souvent à parler, par honte ou par volonté d'oublier. En 2006, une organisation de défense des intouchables a publié une étude (2) à partir d'une centaine de questionnaires et d'entretiens. « A 85 %, les personnes interrogées ont estimé que les Indiens du Royaume-Uni participaient activement au système des castes », indique le texte, qui compile des témoignages de personnes discriminées au travail, dans l'éducation, dans les services de santé et dans l'accès aux temples. Un constat confirmé en 2009 par des chercheurs : 58 % des 213 dalit interrogés affirmaient avoir souffert de discriminations de la part d'autres immigrés indiens (3).

En 2011, une première affaire judiciaire a eu un écho national. M. Vijay Begraj, trentenaire salarié d'un cabinet d'avocats de Coventry, a porté plainte contre son employeur. Dalit tout juste marié à une

juriste de la caste des jat, il aurait été insulté et molesté par des collègues opposés à cette union. L'affaire a capoté pour vice de procédure, mais le sujet resurgit souvent depuis. En 2012, Bobby Friction, un DJ de la British Broadcasting Corporation (BBC) - Asian Network, une station de la radio publique, a signifié sur Twitter son refus de diffuser des chansons célébrant le système des castes. La fierté d'appartenir à la caste des jat est alors devenue un thème récurrent dans les chansons pendjabies et dans des clips partagés des milliers de fois.

Depuis 2010, la question empoisonne aussi le débat politique. Cette année-là, le gouvernement de M. Gordon Brown (travailliste) profite de ses derniers mois au pouvoir pour faire voter l'Equality Act, destiné à unifier les lois contre les discriminations racistes, sexistes ou liées à un handicap. Des députés du Labour proches des dalit soulèvent la question des préjugés liés aux castes. Un premier amendement propose de les ajouter à la liste des comportements et propos prohibés, et un second, d'enquêter sur le phénomène. Seul ce dernier est voté : le gouvernement devra légiférer si des preuves sont apportées. Le National Institute of Economic and Social Research (Niesr) est chargé d'une étude annuelle (4). Ses auteurs se disent incapables de quantifier le phénomène, mais recueillent des témoignages comparables à ceux des associations. « Pour réduire les discriminations, (...) le gouvernement peut prendre des mesures éducatives ou législatives, concluent-ils. Les deux seraient utiles dans le secteur public, mais une approche autre que législative est moins susceptible d'être efficace dans le privé et ne permet pas d'aider ceux qui subissent des discriminations de leur hiérarchie. » Compter sur la communauté indienne pour régler le problème est jugé « problématique ».

Les partisans d'une loi anticastes voient alors dans ce texte le signal attendu, celui qui devrait convaincre le pouvoir de légiférer. Mais le rapport reste sans suite. C'est que la donne a changé avec l'élection de M. David Cameron, en mai 2010. « Nous avons essayé sans succès de rencontrer le nouveau gouvernement », fulmine M^{me} Meena Varma. Cette femme énergique, à la tête du Dalit Solidarity Network (DSN-UK), coordonne le lobbying au Parlement. « La loi n'a pas le pouvoir de changer les consciences, mais elle peut modifier les comportements », assure-t-elle. Fortes de cette conviction, les associations dalit accentuent leur pression en 2013. Avec succès, puisqu'en avril le Parlement impose au gouvernement d'ajouter la caste aux critères de discrimination visés par la loi. Cette fois, la coalition au pouvoir promet qu'un texte entrera en vigueur à l'été 2015. Mais les élections de mai dernier chamboulent tout...

Pendant la campagne, travaillistes et libéraux-démocrates promettent aux associations dalit d'appliquer le texte en cas de victoire. Les conservateurs, eux, donnent des gages aux adversaires de la loi, à commencer par les organisations hindoues et sikhes, qui intensifient leur lobbying. Ancien consultant en informatique et professeur de yoga, M. Satish Sharma est à la tête du National Council of Hindu Temples (NCHT-UK), qui chapeaute une trentaine de temples. A quelques jours du scrutin, il signe avec d'autres associations culturelles une lettre favorable aux conservateurs. Les Britanniques hindous ou sikhs votant pour le Labour y sont comparés à « des dindes qui voteraient en faveur de Noël... » La perspective

d'une loi a été introduite par un amendement surnois, sur la base de maigres preuves et sans consultation de nos organisations », assène M. Sharma, qui accuse la gauche de stigmatiser les hindous en les traitant « avec arrogance et "suprématisme" ».

Attablé dans un temple de Southall, le « Little India » londonien, ce communicant averti, volontiers enjôleur, nie que les quatre varna (castes socio-religieuses) traditionnelles hindoues impliquent une hiérarchie, ou que les individus en soient prisonniers toute leur vie. Des arguments répétés en boucle par les organisations hindoues. La persistance des castes dans la diaspora, visible par exemple dans une pléthore d'annonces matrimoniales strictement endogames ? De simples préférences personnelles, selon M. Sharma.

Mais le bien-fondé d'une loi suscite aussi le débat hors des cercles religieux, pour de tout autres raisons. Le rapport du Niesr a relevé plusieurs cas, comme le harcèlement scolaire d'enfants dalit ou des agressions, qui dépassent le périmètre de l'Equality Act. Certains soulignent aussi la difficulté, pour des acteurs extérieurs à la communauté indienne, d'appréhender les discriminations liées à la caste : un insaisissable mélange de mépris, d'insinuations ou de rejet chargé de références culturelles. « La justice britannique aura-t-elle les connaissances suffisantes pour vérifier que les accusations ne recouvrent pas d'autres conflits sans lien avec les castes ? », s'interroge Eleanor Nesbitt, spécialiste de l'immigration pendjabie à l'université de Warwick. « S'il y a une loi, il y aura probablement un suivi statistique de cet indicateur », avance-t-elle aussi ; or cela pourrait paradoxalement renforcer la conscience de caste chez les nombreux Britanniques qui ont cessé de s'y référer.

Aggraver les divisions au nom de la diversité

D'autres observateurs pointent du doigt le rôle du multiculturalisme dans la persistance du problème. « Quand les Indiens sont arrivés au Royaume-Uni, les pouvoirs publics les ont encouragés à reproduire leur culture. La promotion de la diversité a aidé à recréer des divisions au sein de la communauté sud-asiatique », déplore M. Davinder Prasad, actuel secrétaire général de CasteWatchUK. Un avis partagé par Jaoul : « Le système des castes se reproduit dans les institutions multiculturelles, comme l'école, où des manuels le décrivent encore comme faisant partie de l'hindouisme. Les élus locaux qui jouent un rôle dans le financement des temples peuvent aussi pratiquer un favoritisme de caste. Les associations d'intouchables s'inscrivent d'ailleurs elles-mêmes dans ce cadre institutionnel. »

La sensibilité du sujet, ajoutée aux obsessions électoralistes des partis, laisse peu d'espoir aux partisans d'une loi. « Nous n'avons pas de bons échos, nous confie M. Jeremy Corbyn, nouveau dirigeant du Parti travailliste, qui a longtemps présidé un groupe parlementaire pour les droits des dalit. Mais nous continuerons à demander des comptes au gouvernement. » Une décision rendue le 17 septembre par un tribunal du travail aurait pu les réjouir. M^{me} Permila Tirkey, employée de maison, a fait condamner ses anciens patrons, comme elle d'origine indienne, pour esclavage moderne et discrimination raciste. Selon la cour, le couple l'a recrutée pour son appartenance à une basse caste, sachant qu'il pourrait ainsi plus facilement lui infliger de mauvais traitements. Une discrimination au motif de la caste a donc été assimilée à du racisme. Mais « le gouvernement risque d'en faire une excuse pour ne pas aller plus loin, craint M^{me} Varma. Or cette affaire ne fait pas jurisprudence. De nouveaux cas peuvent ne pas être couverts par la législation actuelle ». La militante dissimule mal son pessimisme : « Les castes restent un concept difficile à saisir, soupire-t-elle. Et, hormis dans quelques poches comme Coventry, où vit une forte communauté dalit, le sujet arrive bien loin dans la liste des préoccupations des hommes politiques... »

(1) Du nom du leader dalit Bhimran Ramji Ambedkar (1891-1956).

(2) « No escape: Caste discrimination in the UK », Dalit Solidarity Network UK (DSN-UK), Londres, juillet 2006.

(3) « Hidden apartheid: Voice of the community », Anti Caste Discrimination Alliance (ACDA), Derby, novembre 2009.

(4) Hilary Metcalf et Heather Rolfe, « Caste discrimination and harassment in Great Britain », National Institute of Economic and Social Research (Niesr), Londres, décembre 2010.